



UN REGARD SUR 5 ANNÉES

DE TRANSFORMATION SPORTIVE



— AVRIL 2024

LES MEMBRES FONDATEURS



SOMMAIRE

> LES MEMBRES FONDATEURS p.2





© Stéphane Kempinaire



2019-2023

5 ANS POUR UNE NOUVELLE AMBITION SPORTIVE

- > L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques : une occasion unique de donner un nouvel élan au sport français **p.5**

- > Un cap clair pour l'Agence nationale du Sport **p.6**

- > Les temps forts 2019 - 2023 **p.7**

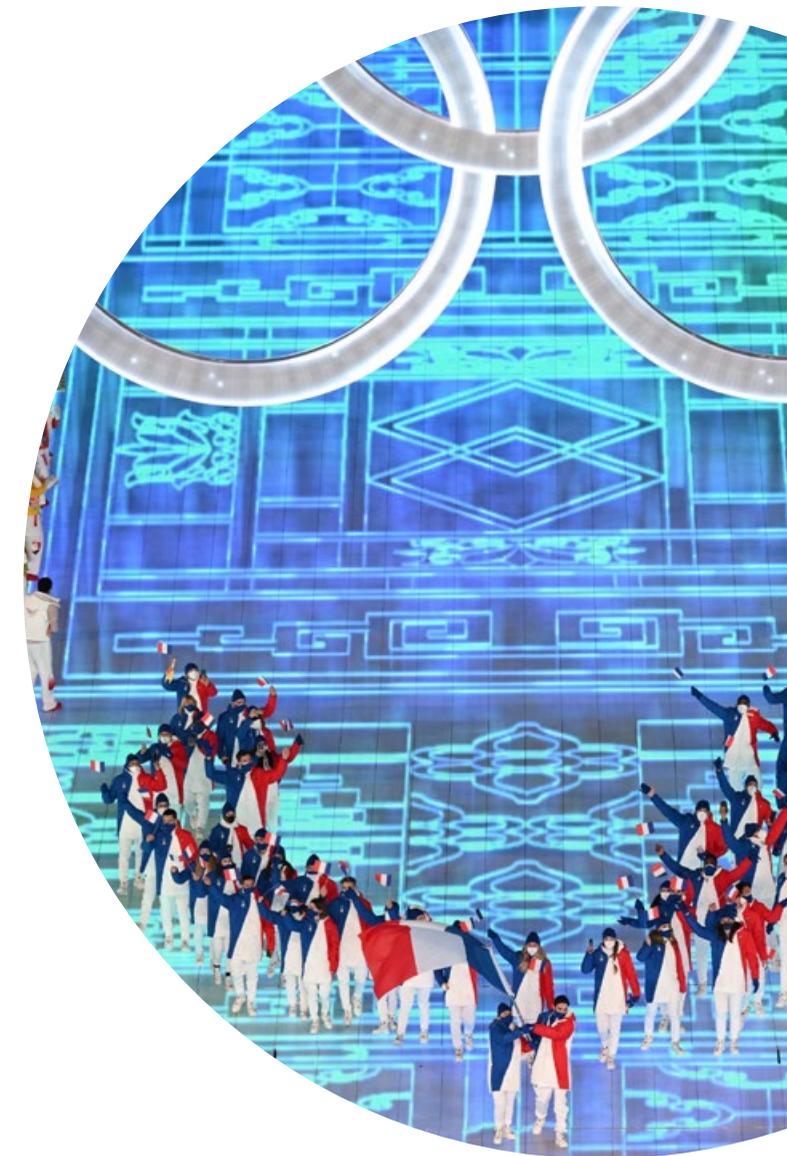


L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques : une occasion unique de donner un nouvel élan au sport français

En septembre 2017, l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris 2024 a été le déclencheur de la nécessité de renouveler le système du sport français. La mission, confiée alors à une gouvernance partagée réunissant de nombreux acteurs du sport amène au constat que le modèle du sport en France repose sur des bases datant des années 1960, qu'il convient de rénover.

Afin d'être capable de mieux répondre aux nouveaux enjeux sociétaux en matière de développement des pratiques sportives mais également de haute performance à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, une évolution importante s'engage dès 2019.

Lors des Jeux de Tokyo 2020, l'équipe de France Olympique se hisse au 8^{ème} rang mondial avec un total de 33 médailles, et l'Équipe de France Paralympique termine à la 14^{ème} place avec 54 médailles.



© Philippe Millereau

Un cap clair pour l'Agence nationale du Sport

Concrétiser la promesse de faire de la France une nation sportive à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et faire perdurer cet héritage au-delà des Jeux.



© Jean-Marie Hervio

> COMMENT ?

Développer la haute performance

C'est une mission très ambitieuse qui est confiée à l'Agence à travers son pôle Haute Performance : réformer le modèle sportif français et améliorer le rang de la France au niveau international sur les plus grandes compétitions mondiales, notamment les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Afin de pouvoir atteindre ces objectifs, Claude Onesta et son équipe vont créer la nouvelle stratégie Ambition Bleue et développer des dispositifs innovants autour de tous les champs de la performance tels que le Plan COACHS, l'accompagnement des athlètes, le développement du paralympisme, le soutien aux fédérations via les contrats de performance, le Sport Data Hub, les Maisons Régionales de la Performance, Gagner en France et désormais la Maison de la Performance.

Accompagner le développement des pratiques sportives sur le territoire

Le développement des pratiques aspire, quant à lui, à soutenir les projets visant à améliorer l'accès au sport pour toutes et tous en corrigeant les inégalités sociales et territoriales, ainsi qu'à promouvoir le rôle sociétal des associations sportives et de leurs bénévoles.

Pour y parvenir, l'action de l'Agence s'articule autour de 3 dimensions :

- **Territoriale** : en développant la pratique sportive de tous les publics, sur tout le territoire, à tous les âges, par le soutien aux projets des associations sportives locales et des collectivités locales.
- **Nationale** : en accompagnant les fédérations dans leur stratégie de développement (contrats de développement) et les projets répondant aux orientations nationales prioritaires fixées chaque année par l'Agence.
- **Équipements sportifs** : en développant la pratique sportive pour tous par le soutien financier à la construction, la rénovation d'équipements sportifs et l'acquisition de matériels sportifs.

Les temps forts 2019 - 2023



* Convention d'Insertion Professionnelle (CIP) ** Convention d'Aménagement à l'Emploi (CAE)

© Jean-Paul Loyer



Signature du partenariat entre Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport



Lancement de l'appel à projets IMPACT 2024

Michel Cadot nommé Président de l'Agence nationale du Sport

2021
ANNÉE DE CONSOLIDATION



Installation des premières conférences régionales du sport (CRdS)

Mise en place du fonds de compensation pour les fédérations impactées par les pertes de licences liées au COVID

20 M€

2020



POUR PLUS D'INFORMATIONS Scannez le QR code



IMPULSION SPORT

Déploiement du programme Impulsion Sport



Mise en place des Maisons Régionales de la Performance (MRP) sur l'ensemble du territoire français

100 M€



Lancement du plan de rénovation énergétique des équipements sportifs #PlandeRelance



Création de la Cellule Performance

Déploiement des kits de matériels sportifs dans les écoles élémentaires de France dans le cadre des 30 min APQ (36 000 écoles / kits)



© Académie de Lyon

Engagement de l'Agence dans le Comité interministériel de la Ville pour renforcer l'emploi et les équipements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Signature du partenariat entre Française des Jeux (FDJ) et l'Agence nationale du Sport

2022
ANNÉE D'ANCRAGE



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour le lancement du Plan 5000 Terrains de Sport

25 M€

Financement des Centres de Préparation aux Jeux (2021-2022)

200 M€

2022

Installation de la première CRdS outre-mer à Mayotte

Déploiement du Plan COACHS 2024

Lancement du dispositif « Gagner en France » piloté par Claude Onesta et Yann Cucherat

Signature de nouveaux partenaires dans le cadre du dispositif « IMPACT 2024 » avec la Mairie de Marseille et le Conseil départemental du 93

Fin d'installation des 12 conférences des financeurs du sport en métropole et adoption des premiers Contrats Pluriannuels d'Orientation et de Financement (CPOF) et projets emblématiques

1^{ère} édition des Trophées Impulsion Sport

Nouvel appel à projets sur le design actif dans les cours d'école #IPCS8

Mise en ligne de la Plateforme Solution Sport Entreprise

2023
UN AN AVANT
LES JEUX !

1M€

Création des Emplois SHN et Emplois Coachs Haut Niveau

Lancement des premiers audits auprès des fédérations sur les financements perçus en 2022

Reprise interne du dispositif des aides personnalisées aux sportives et sportifs de haut niveau

+ de 2 000 sportifs de haut niveau soutenus

AGENCE NATIONALE DU SPORT | InfraSport Subventions d'Équipements Sportifs

Déploiement d'InfraSport, nouvelle plateforme de dématérialisation des demandes de subvention d'équipements sportifs et de leur instruction par les SDJES/DRAJES

Nouveau Plan "5000 Équipements - Génération 2024" (2024-2026)



Programme Team Go Girls
Partenariat entre l'équipementier Nike et l'Agence nationale du Sport



La Ville de Marseille exprime sa satisfaction et sa reconnaissance envers l'Agence nationale du Sport, dont les actions constituent un soutien précieux.

L'appui en ingénierie sur le montage de dossiers, l'aide apportée afin d'obtenir le label Ville Active et Sportive, les subventions en fonctionnement et en investissement notamment pour la rénovation d'équipements sportifs dans les quartiers Nord, ainsi que le support financier offert aux associations dans le cadre de projets Impact 2024 et du plan « 1,2,3 Nagez » contribuent pleinement à la mise en œuvre de la politique sportive de la ville. »

MAIRIE DE MARSEILLE

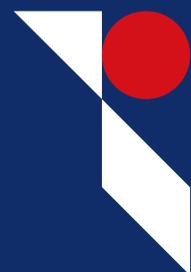
SÉBASTIEN JIBRAYEL

Conseiller métropolitain - Adjoint au maire de Marseille - Conseiller d'arrondissement des 15^e et 16^e arrondissements de Marseille





© Baptiste Paquot



L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

UN ACTEUR AU CŒUR DE LA
RÉUSSITE SPORTIVE DE LA FRANCE

- > 2019-2023, les chiffres marquants **p.15**
- > Comment l'Agence nationale du Sport a structuré ses actions autour de 1 + 3 programmes **p.18**
- > 5 ans au service du développement sportif des territoires (Gouvernance du sport) **p.20**
- > 5 ans au service de la Haute Performance (Ambition Bleue) **p.26**
- > 5 ans au service du développement de la pratique sportive (Impulsion Sport) **p.38**
- > 5 ans au service des équipements sportifs **p.44**



2019-2023, les chiffres marquants



C'EST

+ de **1,6 MDS€**
de dépenses

BUDGET 2024

461 M€

de recettes, soit +5,3% par rapport à 2023

198 M€
DÉPENSES
DÉVELOPPEMENT
DES PRATIQUES

*hors équipements

+18 M€



114 M€
DÉPENSES HAUTE
PERFORMANCE

*hors équipements

+14 M€



13 M€
DÉPENSES
FONCTIONNEMENT
DU GROUPEMENT

© Jean-Paul Loyer

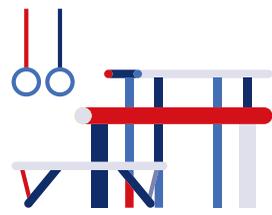


70 
COLLABORATEURS
 à l'Agence nationale
 du Sport en 2023



31 700

ASSOCIATIONS
 LOCALES
 BÉNÉFICIAIRES
 (PSF* - PST**)

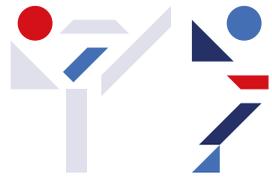


ENTRE 2019 ET 2023

579 M€

ATTRIBUÉS POUR
5 200 projets
 REPRÉSENTANT
7 769 équipements

toutes enveloppes confondues,
 Haute Performance incluse



SPORTIVES &
 SPORTIFS
 DE HAUT
 NIVEAU
 SOUTENUS

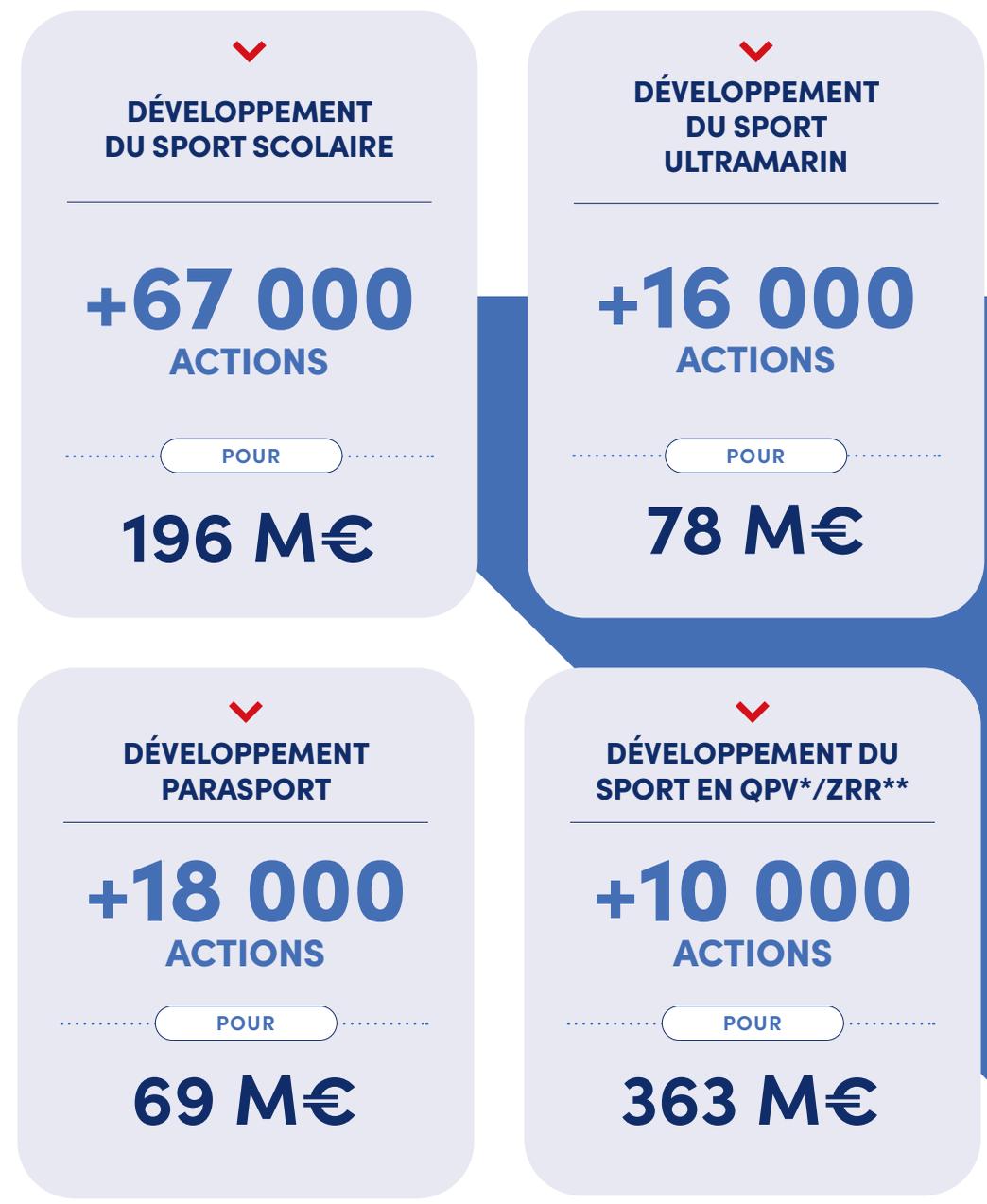
2 150
 SHN/an

5 000/an

EMPLOIS SOUTENUS
 Professionnalisation
 et emplois

* Projets Sportifs Fédéraux ** Projets Sportifs Territoriaux

DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ET TERRITORIAL (HORS ÉQUIPEMENTS)



* QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville
 ** ZRR : Zones de revitalisation rurale

Comment l'Agence nationale du Sport a structuré ses actions autour de 1 + 3 programmes

En 5 ans, l'Agence nationale du Sport s'est imposée comme un acteur au cœur de la réussite sportive de la France. Sous l'impulsion opérationnelle du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et des services de l'Agence, les acteurs du sport se sont associés pour définir collectivement les grands programmes d'interventions en matière de sport. Dès lors, l'Agence s'est affirmée comme un des piliers majeurs de la transformation du sport en France.



Ces cinq années ont témoigné d'une démarche résolue et structurée autour de 1+3 programmes :



Gouvernance du sport

Un opérateur unique afin de coordonner les politiques publiques au service :

- De la collégialité et de la coordination des politiques sportives publiques, associatives et privées ;
- Du développement de la pratique sportive ;
- De la Haute Performance ;
- Des territoires.



Haute Performance

Le pôle haute performance de l'Agence nationale du Sport a travaillé durant 18 mois à l'élaboration d'un projet de transformation du sport de haut niveau pour engager la France dans une culture de résultat et de performance durable, et répondre à la mission qui lui a été confiée.

Est né alors en 2020 le nouveau modèle du sport français, "Ambition Bleue", aujourd'hui déployé sur l'ensemble du territoire via les nombreux dispositifs mis en place à l'attention des acteurs du sport tricolore.



Développement des pratiques

En septembre 2021, les équipes du pôle Développement des pratiques ont lancé une réflexion sur l'approche du développement des pratiques sportives en mobilisant l'écosystème sportif. Cette large concertation a permis d'identifier de nouveaux axes prioritaires de développement et d'élaborer le programme Impulsion Sport, qui sera mis en œuvre dès 2023.

Trois axes stratégiques ont émergé de cette consultation : faciliter, moderniser, responsabiliser. C'est dans cette démarche que l'Agence a lancé en 2023 les Trophées Impulsion Sport, qui valorisent des actions exemplaires en faveur du développement des pratiques.



Équipements Sportifs

Parce que "créer la France sportive de demain" passe évidemment par des équipements adaptés, l'Agence s'emploie à la gestion de dispositifs de financement d'équipements sportifs destinés aux collectivités territoriales, associations à vocation sportive (fédérations, ligues, comités départementaux, clubs, autres associations) et autres organismes publics.

Les grands types d'équipements soutenus :

- Équipements structurants (construction et rénovation) ;
- Acquisition de matériels lourds (avions, bateaux...);
- Création d'équipements de proximité.

Gouvernance du sport

La nouvelle gouvernance du sport : 5 ans au service du développement sportif des territoires

En 5 ans, l'Agence nationale du Sport a réussi à fédérer l'État, le mouvement sportif, les collectivités et le monde économique autour d'une nouvelle gouvernance du sport au niveau national et territorial.

La gouvernance nationale

L'Agence définit les programmes d'intervention pour le développement des pratiques et la haute performance au niveau national et coordonne le déploiement au niveau territorial.

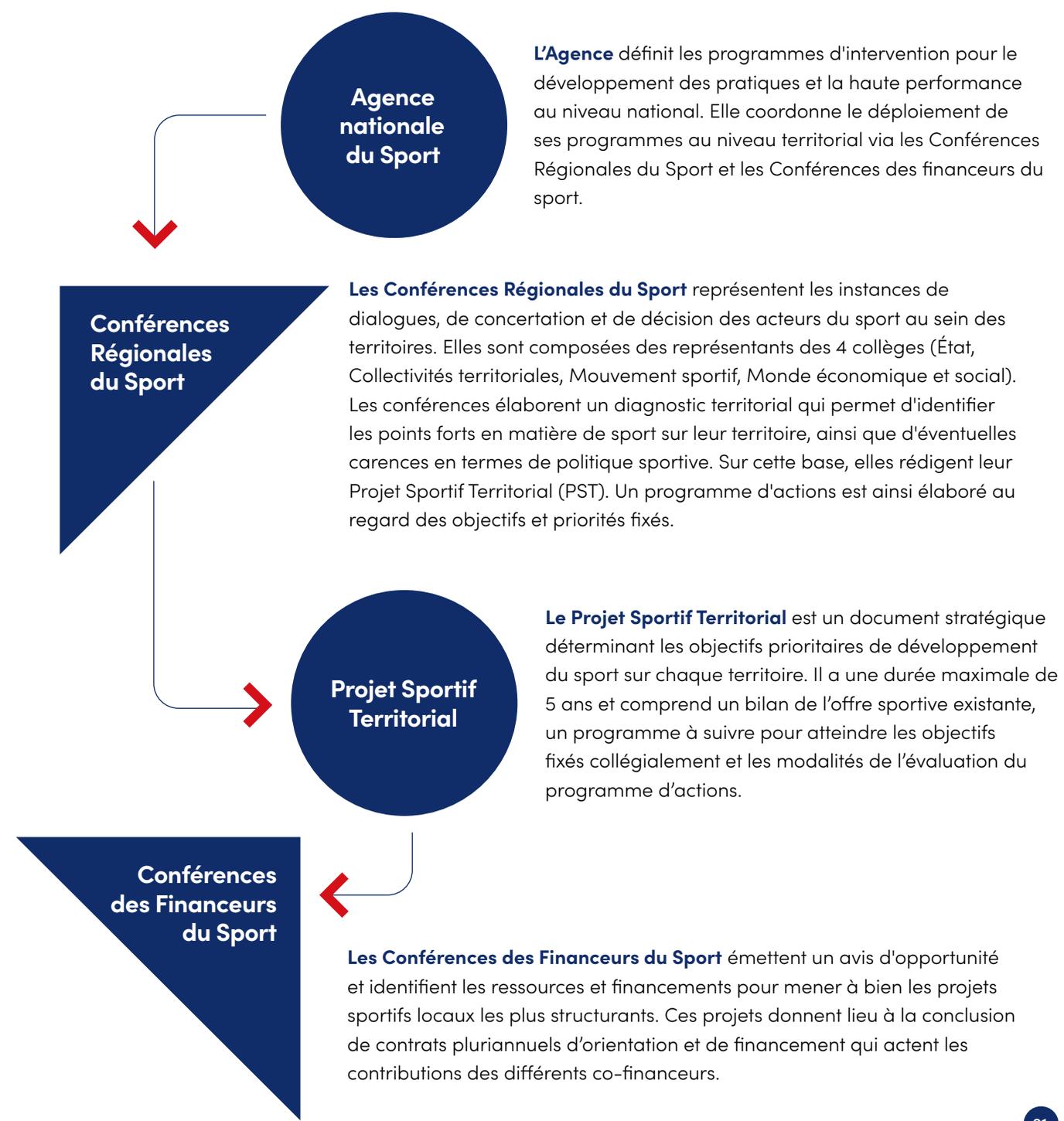
La gouvernance territoriale

La déclinaison territoriale de la gouvernance du sport portée par l'Agence nationale du Sport s'articule au niveau des Conférences Régionales du Sport et des Conférences des Financeurs du Sport. Elles ont vocation à autonomiser les acteurs du sport au sein des régions vers un modèle partenarial innovant qui les responsabilise les uns vis-à-vis des autres au bénéfice/service des usagers du sport. Les Conférences Régionales du Sport et les Conférences des Financeurs du Sport sont des éléments clés de la nouvelle gouvernance du sport au niveau territorial et sont les outils au service de la cohérence et de l'efficacité sportive territoriale, qui donne plus d'autonomie, plus de responsabilités et plus d'efficacité aux politiques sportives qui sont déployées au niveau des territoires.



1^{er} Cercle des Présidents des Conférences Régionales du Sport - 10 juin 2021

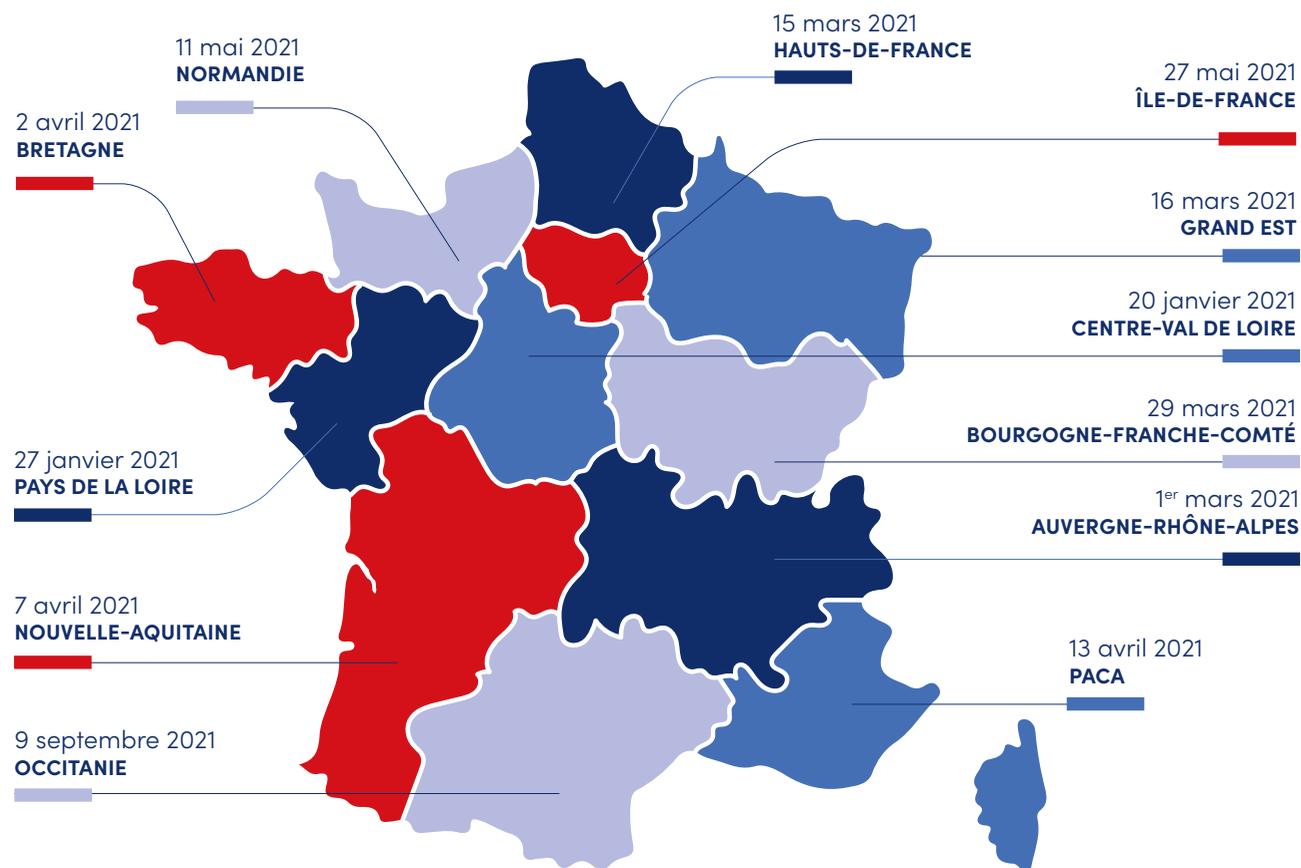
Concrètement, comment ça fonctionne ?



Gouvernance du sport

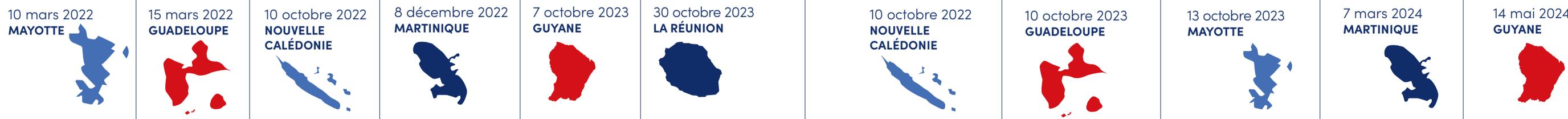
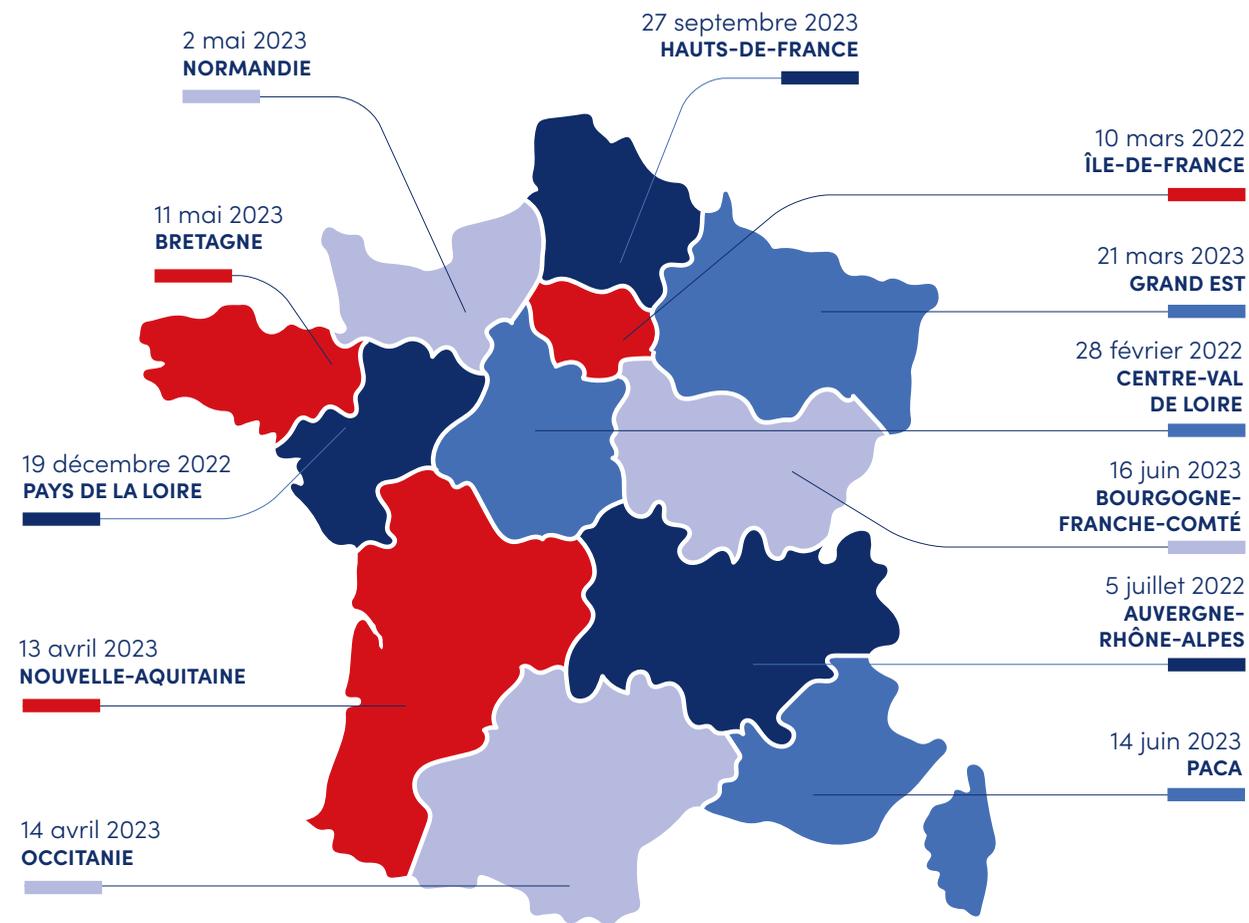
Toutes les conférences régionales du sport sont installées

en métropole depuis septembre 2021 et finalisent leur déploiement en outre-mer



17 conférences des financeurs du sport installées

12 en métropole et 5 en outre-mer



Chiffres clés
de la gouvernance territoriale du sport

18 CONFÉRENCES RÉGIONALES DU SPORT INSTALLÉES (12 dans l'hexagone et 6 en outre-mer)

16 PST ADOPTÉS

17 CONFÉRENCES DES FINANCEURS DU SPORT INSTALLÉES (12 dans l'hexagone et 5 en outre-mer)

16 DIAGNOSTICS TERRITORIAUX RÉALISÉS



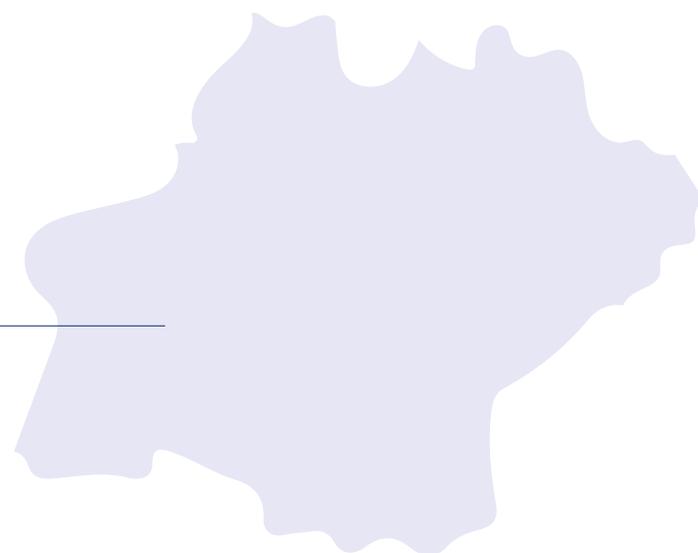
CONSULTER LA CARTE INTERACTIVE des conférences régionales et des conférences des financeurs du sport

Gouvernance du sport

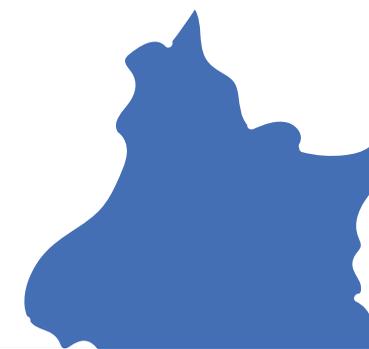
Zoom sur...

> **Occitanie**

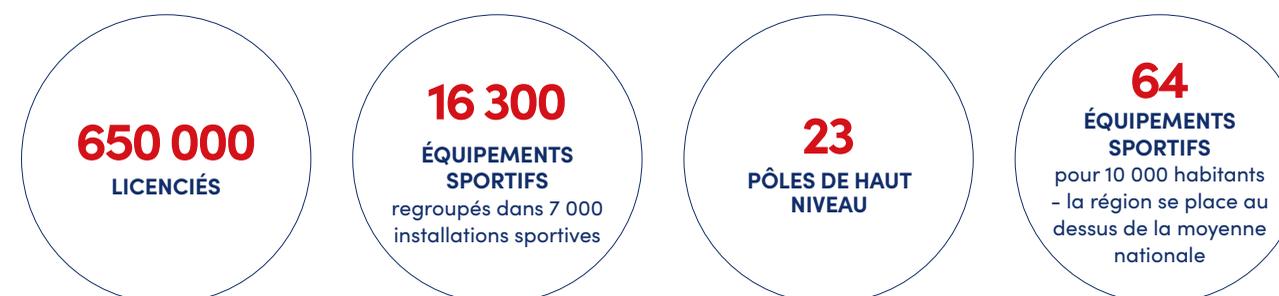
La conférence régionale du sport Occitanie a mis en place son projet sportif territorial (PST) "La région Occitanie en première ligne", un PST ambitieux en 22 actions, allant de la création d'un club des organisateurs d'évènements sportifs à la sensibilisation des professionnels de santé sur la thématique sportive, en passant par le développement de la pratique du sport en milieu professionnel ou encore celui des activités de pleine nature.



L'Occitanie ce sont :



Le Centre-Val de Loire ce sont :



> **Nouvelle-Aquitaine**

En Nouvelle-Aquitaine, c'est un PST articulé autour de 60 actions qui a été adopté pour la période 2022-2027, allant de la création d'un label "entreprise sportive" pour développer et récompenser l'engagement sportif des entreprises à la création d'une offre "sport tourisme", en passant par la déclinaison d'un programme / plan d'étude « Développement Durable des pratiques sportives pour toutes et tous en territoires ruraux néo-aquitains » ou encore sensibiliser les enseignants qui sont des relais clés dans la pratique para sportive du jeune en situation de handicap.



La Nouvelle-Aquitaine ce sont :



5 ans au service de la haute performance

Notre histoire pour une performance durable

Pour réussir sur la Haute Performance, l'Agence, via l'État français, a dégagé des moyens importants et mis en place une stratégie nouvelle. Dès janvier 2018, la mission d'étude confiée à Claude Onesta, aujourd'hui Manager de la Haute Performance à l'Agence nationale du Sport, conclut à la nécessité d'une évolution en profondeur du système Haute Performance français, s'appuyant sur les forces de notre modèle sportif, à la fois structuré et universaliste, en proposant des évolutions de sa philosophie et de sa gouvernance. En juillet 2020, le nouveau modèle « Ambition Bleue » structure la stratégie de Haute Performance française. Sa philosophie repose sur des principes clés : des moyens ciblés, la recherche d'expertises nouvelles et complémentaires de celles existantes, une attention portée à l'accompagnement global des

athlètes, en particulier à leurs conditions socio-professionnelles, une montée en compétences de l'encadrement français, et une logique de proximité. Fin 2021, au retour de Tokyo, la réflexion est lancée pour compléter cette approche par une démarche visant à capturer les gains marginaux et l'élan des Jeux à domicile. C'est le sens de l'action du dispositif « Gagner en France », piloté par l'Agence et réunissant l'ensemble des instances du sport français.



Notre volonté : passer d'une obligation de moyens à une obligation de performance. »

CLAUDE ONESTA

Par ces transformations, la France s'est donnée une ambition nouvelle, un rêve olympique et paralympique qu'il reste à transformer en réalité.



Ambition Bleue : la nouvelle stratégie du sport français

Une philosophie qui repose sur **4 PRINCIPES STRUCTURANTS** :

1 Des athlètes, entraîneurs et fédérations mieux ciblés

2 L'athlète et son projet au cœur des solutions

3 Des expertises renforcées et enrichies :

- Plan COACHS
- **20 M€** : Plan de Recherche « Sport de très haute performance »
- **4,3 M€** : Sport Data Hub

4 Une logique de proximité :

- 17 Maisons Régionales de la Performance (MRP)
- 5 M€ budget annuel MRP



POUR PLUS D'INFORMATIONS
Scannez le QR code



La Haute Performance c'est :

+381 M€

DEPUIS 2019 HORS ÉQUIPEMENTS

DE BUDGET

mobilisé au soutien direct à la Haute Performance

+68%

DE MOYENS ENTRE LES JEUX DE RIO 2016 ET CEUX DE PARIS 2024, à périmètre d'action identique

+425%

D'AUGMENTATION DE BUDGET alloué au paralympisme

+25%

D'AUGMENTATION DE BUDGET alloué aux fédérations olympiques et paralympiques

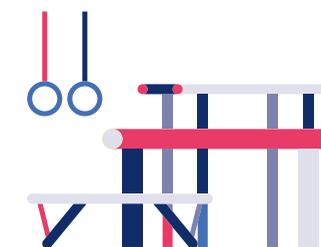
Des moyens renforcés au soutien de l'ensemble des acteurs de la chaîne de la Haute Performance :

+130%

À L'ENCADREMENT TECHNIQUE

+100%

DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES ET/OU PARALYMPIQUES prises en charge en matière d'optimisation de la performance



+75%

DE MOYENS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ATHLÈTES

depuis 2019 avec un budget de 17 M€ en 2024





L'athlète au cœur du projet

L'Agence fait de l'accompagnement des athlètes une priorité. Elle œuvre au quotidien pour sécuriser, accompagner et soutenir ces derniers, autant que faire se peut, à chaque étape de leur parcours sportif et professionnel.

NOS ENGAGEMENTS

- Garantir qu'aucun athlète de la délégation Olympique et Paralympique (+800) ne soit sous le seuil de pauvreté à l'échéance des Jeux de Paris 2024.
- S'assurer que tous les athlètes de la Cellule Performance disposent d'au minimum 40k€ bruts de ressources par an (soit 2 500€ nets par mois)

100 %
DES ATHLÈTES
DE LA CELLULE
PERFORMANCE pris
en charge sur le plan
socioprofessionnel

2100
BÉNÉFICIAIRES
d'aides financières

+1000
SPORTIFS
disposant de dispositifs
d'aménagement de leur
temps de travail



Plan COACHS

Initié par l'Agence nationale du Sport en 2022, le Plan COACHS est né de ce souhait profond de valoriser les entraîneurs français et leur rôle majeur dans la réussite sportive des athlètes.

Ce dispositif permet d'améliorer l'accompagnement et de renforcer l'expertise des entraîneurs responsables du projet de performance des sportifs médaillables sur la route des Jeux d'Été et d'Hiver,



© TLMALP

EN 2023, LE MONTANT TOTAL
ALLOUÉ À L'ENCADREMENT
FRANÇAIS PAR L'AGENCE
S'ÉLÈVE À

+15 M€

147

ENTRAÎNEURS

ont participé en 2023 à des échanges et à des formations spécifiques visant à améliorer leurs compétences et leurs connaissances

217

ENTRAÎNEURS

principaux ou sélectionneurs pour les sports collectifs bénéficient du soutien du "Plan COACHS"

à travers des actions concrètes (organisation de séminaires et webinaires, partage d'expérience entre pairs, interventions d'experts sur divers champs tels que le media training, la santé mentale, la gestion de crise...), création d'emplois aidés (emplois coaches), revalorisation financière... En concentrant les moyens mobilisés, l'Agence, en lien avec les fédérations, a su recruter ou permettre le recrutement d'entraîneurs ou de directeurs de performance reconnus à l'international.



Il y a évidemment l'athlète, mais il y a aussi le coach. L'athlète, s'il arrive à atteindre ses plus hautes performances, c'est parce qu'il est bien accompagné. L'entraîneur doit donc être dans les meilleures conditions également, il faut qu'il soit reconnu à sa juste valeur. »

AMANDINE BUCHARD
Vice-championne olympique de judo

Un soutien renforcé aux fédérations

En 2019, l'Agence a mis en place un contrat annuel spécifique pour soutenir le projet de performance des fédérations. Une approche globale de chaque Projet de Performance fédéral, de pair avec une méthodologie très analytique, a été adoptée en identifiant les différents leviers de la performance pour chaque discipline sportive.

Le **Contrat de Performance**, passé entre l'Agence et la fédération, était né.

VISION

- Prioriser le soutien financier aux fédérations contributives à l'amélioration du rang de la France au tableau des médailles olympiques et paralympiques ;
- **Assurer les médailles immédiates tout en préparant celles de demain.**

ACTIONS

- Augmentation du soutien aux fédérations olympiques/paralympiques. Maintien du budget aux fédérations reconnues de haut niveau ;
- Financement des programmes de préparation et de compétition des équipes de France ;
- Financement de l'accompagnement technique et scientifique ;
- Renfort de l'accompagnement individualisé des athlètes et coachs de la Cellule Performance.

71,8 M€

BUDGET CONTRAT DE PERFORMANCE 2023 alloué aux 65 fédérations olympiques/paralympiques/Reconnues Haut Niveau

48,4 M€

ALLOUÉS AUX PROGRAMMES DE COMPÉTITION ET DE PRÉPARATION des équipes de France

13,4 M€

ALLOUÉS À L'ENCADREMENT qui œuvre au quotidien à construire la performance de demain



Un renforcement historique du soutien à la haute performance paralympique

Après les Jeux de Rio conclus par une régression sportive (28 médailles contre 45 à Londres), 9 fédérations olympiques dites "homologues" ont reçu la délégation des disciplines inscrites au programme paralympique, en complément de l'action des fédérations « spécifiques » que sont la Fédération Française Handisport et la Fédération Française de Sport Adapté. Ce choix stratégique s'est accompagné d'un accroissement important des moyens alloués à la préparation paralympique.



DEPUIS RIO

x4

du montant mobilisé

au soutien de la performance paralympique

Le financement des fédérations paralympiques

via les contrats de performance est passé de

2,6 M€ à

8,5 M€

Les aides personnalisées au profit des sportifs ont augmenté de 1M€ passant de

0,1 M€ à

1,1 M€

Professionalisation de l'encadrement paralympique (Contrats PO, Emplois Coachs, Plan COACHS...)



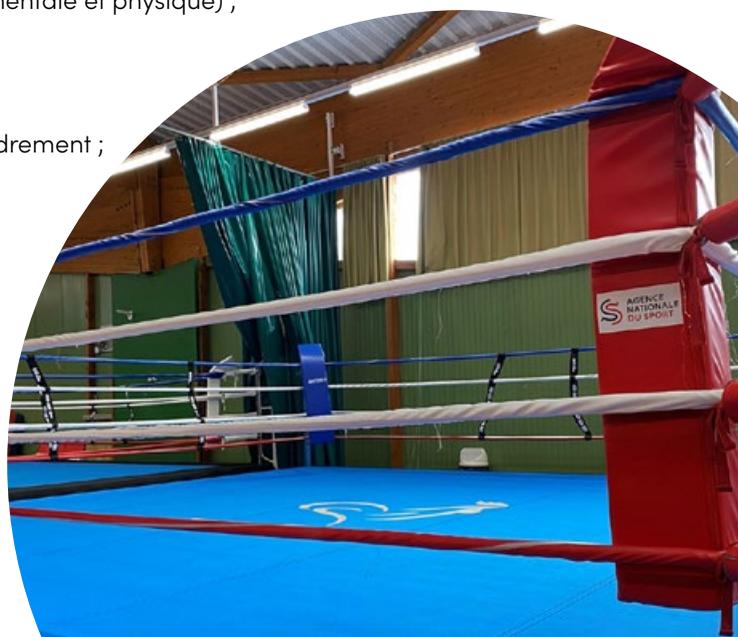
Maisons Régionales de la Performance : accompagnement de proximité de l'athlète et de son encadrement



En 2021, l'Agence nationale du Sport a déployé les Maisons Régionales de la Performance afin de proposer un accompagnement à 360°, au plus près du lieu de pratique de la cellule "athlète/entraîneur", et proposer une offre de services graduée en fonction du niveau de performance de l'athlète. Cette déclinaison a vocation à rendre plus opérationnels et efficaces le suivi et l'accompagnement des athlètes dans leur quotidien, pour leur permettre de disposer en proximité, avec flexibilité et agilité, de tous les outils favorisant leur progression sur la scène internationale.

Ces MRP proposent des solutions adaptées et individualisées autour de 5 axes :

- 1 Optimisation de la performance (mentale et physique) ;
- 2 Accompagnement paralympique ;
- 3 Analyse de la performance ;
- 4 Montée en compétences de l'encadrement ;
- 5 Suivi socioprofessionnel.



CHIFFRES CLÉS

5 millions€
DE BUDGET
chaque année pour les Maisons Régionales de la Performance

17 
MAISONS RÉGIONALES DE LA PERFORMANCE

pour apporter des solutions aux sportifs là où ils se trouvent dans les territoires.

883
SPORTIFS-VES
SPORTS
INDIVIDUELS

4 050
SPORTIFS-VES
SPORTS
COLLECTIFS

ont bénéficié d'un accompagnement financé par les MRP.

Gagner en France : le sport français au service de la réussite des Jeux de Paris 2024



Initié et piloté par l'Agence nationale du Sport sous la présidence d'Amélie Oudéa-Castera, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le dispositif GAGNER EN FRANCE a été imaginé pour faire de ces Jeux à domicile une véritable réussite.

Fort des 11 entités qui portent ce projet, GAGNER EN FRANCE est le reflet de la synergie collective et collaborative voulue par l'Agence depuis sa création.

Il a pour objectif d'optimiser les gains marginaux et les spécificités françaises qui permettront de faire la différence le jour J et permettre aux athlètes de se concentrer exclusivement sur leurs performances.

ACTIONS EN AMONT DES JEUX DE PARIS 2024

- **Habillage des établissements** et des sites d'entraînement ;
- **Équipement des sites d'entraînement** avec réplique du matériel des Jeux ;
- **Optimisation des conditions d'accueil** sur les sites de préparation ;
- **Acclimatation aux lieux officiels** de compétition ;
- **Plan COACHS ;**
- **Individualisation et priorisation de l'accompagnement des athlètes** de la délégation ;



- **Accompagnement de proximité** via les Maisons Régionales de la Performance ;
- **Interventions des personnalités** inspirantes auprès des équipes de France ;
- WE Bleus.

DURANT LES JEUX DE PARIS 2024

- **Billetterie additionnelle :**
 - **Athlètes :** 6 billets par session ou match ;
 - **Encadrement :** volume de billets par session ou match mis à disposition des Directions Techniques Nationales.
- **Optimisation des conditions de logement** au village ;
- **Maison de la Performance :** lieu de préparation exclusivement dédié à la délégation tricolore olympique, ouverte aux athlètes et staffs élargis ;
- **Un camp de base** à l'INSEP ;
- **Sites de repli équipe de France** à proximité des lieux de compétition ;
- **Club France :** lieu de célébration des médailles.

Sport Data Hub : la data au service des performances sportives individuelles et collectives



En 2020, l'Agence nationale du Sport, l'INSEP et la Direction des Sports ont uni leurs forces pour créer et développer le Sport Data Hub, un entrepôt de données numériques qui collecte, stocke, analyse et restitue les données générées par l'écosystème sportif français afin d'améliorer la performance sportive individuelle et collective des athlètes, notamment dans la perspective des JOP de Paris 2024.

OBJECTIFS

- **Améliorer la préparation et les performances** des Sportifs de Haut Niveau par un suivi individualisé à 360° et une analyse plus fine de la concurrence, des stratégies de jeu, du matériel ou encore de l'environnement ;
- **Analyser la concurrence** de manière approfondie ;
- **Optimiser l'allocation** des financements de l'Agence ;
- **Renforcer le déploiement** de programmes de recherche sur la Haute Performance.

DISPOSITIFS PRIORITAIRES

- **Athlète 360**
Plateforme regroupant des données d'entraînement et d'état physique/psychologique des athlètes afin de permettre à l'encadrement de mieux individualiser le suivi de chaque athlète et d'optimiser la programmation des entraînements en évitant les risques de blessures.
- **Médaillabilité**
Programme d'analyse de la progression individuelle des performances des athlètes français en lien avec la concurrence internationale. Estimation des possibilités de résultats en compétition.

- **Vis'or**
Outil de suivi national regroupant l'intégralité des données du sport français autour de la stratégie Ambition Bleue (dispositifs d'accompagnement des athlètes, contrats de performance des fédérations, publics prioritaires, potentiels de médailles, actions dans les territoires...)



CHIFFRES CLÉS

4,3 M€

INVESTIS dans le Sport Data Hub

110

PROJETS DÉVELOPPÉS par le Sport Data Hub

20 M€

DÉDIÉS AU PLAN PRIORITAIRE DE RECHERCHE "Sport de très haute performance" enclenché en décembre 2019

4 M€

AU SOUTIEN du Plan de Transformation Numérique des fédérations (2021/2022)

5 ans au service du développement de la pratique sportive



POUR PLUS
D'INFORMATIONS
Scannez
le QR code

Lancé en 2021 par l'Agence nationale du Sport, le programme Impulsion Sport vise à mobiliser l'écosystème sportif français au bénéfice du développement du sport pour toutes et tous, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 mais aussi au-delà.

Avec ce programme, l'Agence nationale du Sport relève plusieurs défis majeurs :

- ▶ Permettre l'accès au sport pour tous ;
- ▶ Favoriser une offre de pratiques garante des valeurs humaines et éthiques pour les générations d'aujourd'hui et de demain ;
- ▶ Assurer des lieux de pratiques adaptés, accessibles et plus respectueux de l'environnement ;
- ▶ Accompagner la transformation et la modernisation des organisations sportives en s'appuyant entre autres, sur les nouvelles technologies digitales.

Un programme construit autour de 3 axes stratégiques :

- ▶ **FACILITER** : Faciliter l'accès à la pratique et aux dispositifs de l'Agence, adapter l'offre autour des activités physiques et sportives à toutes et tous et l'intégrer dans la vie quotidienne ;
- ▶ **MODERNISER** : Accompagner la transformation du secteur sportif, former les encadrants et inciter les structures (clubs, fédérations, collectivités...) à favoriser toutes les formes d'innovation ;
- ▶ **RESPONSABILISER** : Favoriser le développement durable de la pratique sportive (piliers social, économique et environnemental) ainsi que l'équité territoriale et la protection des pratiquants.



Prévention des noyades

L'enquête « Noyades » menée au cours de l'été 2018 par Santé Publique France a relevé, par rapport à celle menée en 2015, une augmentation du nombre des noyades accidentelles (1 649 en 2018 contre 1 266 en 2015), en particulier chez les 0-6 ans pour lesquels les noyades ont augmenté de 96% de manière globale et de 132% dans des piscines privées familiales. Le plan "Prévention des noyades et développement de l'Aisance aquatique" est depuis 2019 une priorité du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Lancé en 2019 par l'Agence, l'appel à projet national "Aisance Aquatique" a financé pour un montant de 4,8 M€ 140 projets de formation à l'encadrement de l'aisance aquatique ce qui a permis de former près de 10 000 "Encadrants Aisance aquatique" et "Instructeurs Aisance aquatique" au bénéfice de plus de 44 000 enfants.

L'Agence a financé sur le plan territorial pour un montant de 17 M€ des stages d'apprentissage de la natation (pour les 6-12 ans) et d'apprentissage de l'aisance aquatique (pour les 4-6 ans) au bénéfice de plus de 500 000 enfants.

Enfin, l'Agence a soutenu le programme « Impact 2024 x Savoir Nager », créé en 2021 avec Paris 2024 pour renforcer l'apprentissage de la natation et de l'aisance aquatique en Seine-Saint-Denis. Déployé ensuite à l'échelle nationale, y compris sur les territoires ultra-marins, ce dispositif partenarial (Conseil départemental 93, ville de Marseille, Fédération française de natation, EDF), a soutenu depuis 2021, 45 projets au profit de près de 30 000 enfants pour un montant de 2,3 M€.



CHIFFRES CLÉS



Enfants concernés par l'aisance aquatique et savoir-nager

580 000 ENFANTS

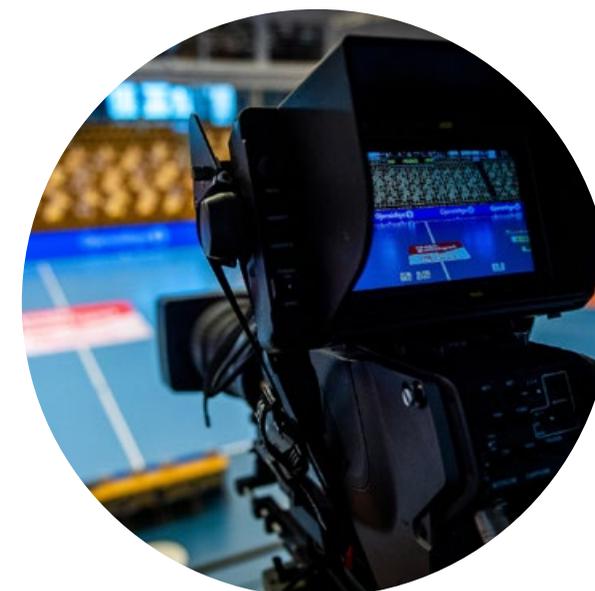
3 100 ASSOCIATIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET COLLECTIVITÉS SOUTENUS

24,1 M€
Budget total accordé

140
projets de formation à l'encadrement de l'aisance aquatique

Le Fonds de soutien à la production audiovisuelle

Créé en 2014, le Fonds de soutien à la production audiovisuelle vise à accroître l'exposition des disciplines et des événements sportifs émergents ou peu médiatisés. Les fédérations et les associations locales et nationales peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge partielle des coûts de production des événements et reportages qu'elles supportent. Depuis 2020, les projets audiovisuels et/ou numériques favorisant le retour à la pratique sportive peuvent également être pris en compte.



CHIFFRES CLÉS

+60
DISCIPLINES VALORISÉES

PRÈS DE **80%**
DES PROJETS CONCERNENT une pratique féminine

322 PROJETS SOUTENUS

DONT

101
projets de diffusion de reportages ou de documentaires

206
projets de diffusion d'événements

15
projets digitaux

+8,5 M€
DE BUDGET TOTAL
(dont 2 M€ participation CNOF et 2 M€ MSJOP)

30%

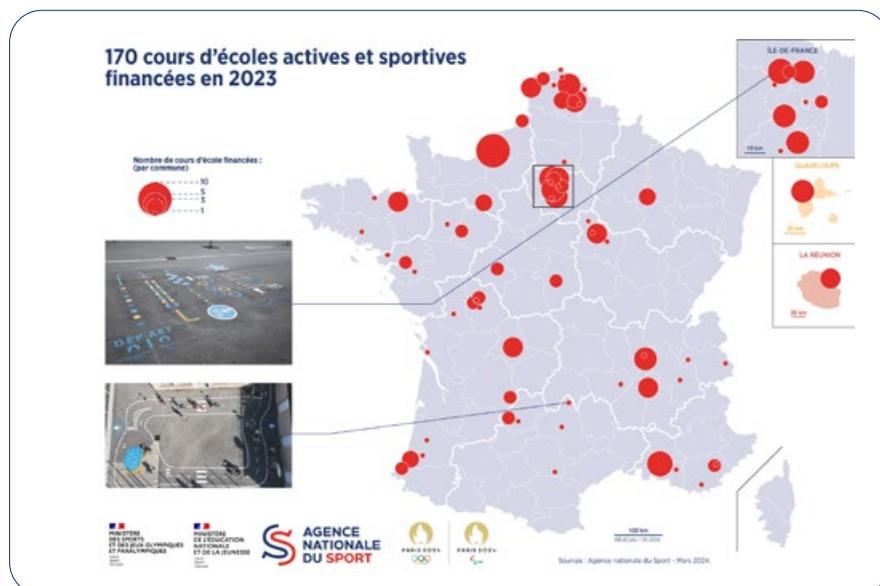
du budget global est dédié au parasport

Cours d'école actives et sportives

Dans le cadre du lancement du programme « Cours d'École Actives et Sportives », co-construit avec Paris 2024, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, l'Agence nationale du Sport a financé pour près de 400 000 €, la réalisation de tracés ludiques et sportifs dans 170 cours d'écoles élémentaires en 2023.

Ce dispositif, réservé aux collectivités territoriales labellisées « Terre de Jeux », « Villes actives et sportives » ou « Action cœur de ville », a pour objectif de développer les activités motrices, ludiques, physiques et sportives, tout en favorisant une appropriation moins genrée des espaces.

Fort du succès enregistré en 2023, ce dispositif a été intégré dans le nouveau "Plan 5000 Équipements - Génération 2024", initié en 2024 pour la période 2024-2026.



« Roubaix, Ville Active & Sportive, place le sport au cœur de ses politiques publiques. Dans un contexte d'urgence de rattrapage d'un retard en équipements sportifs sur son territoire, l'Agence nationale du Sport a été un précieux soutien. »

Ville de Roubaix

Les Trophées Impulsion Sport, un événement lancé par l'Agence pour valoriser les actions de terrain exemplaires

Créés par l'Agence, les "Trophées Impulsion Sport" récompensent les actions exemplaires menées au niveau national et territorial en faveur du développement des pratiques. Ces trophées sont la preuve de l'action concrète de l'Agence sur le terrain, de son implication et de son engagement auprès des bénévoles, des associations sportives et des fédérations qui œuvrent tous les jours pour faire du sport pour tous une réalité.

Chaque année, 12 projets soutenus par l'Agence sont récompensés à travers 6 enjeux identifiés comme prioritaires :

- Lutte contre les violences ;
- Sport féminin ;
- Jeunesse et éducation ;
- Développement durable ;
- Sport et handicap ;
- Sport santé.

Sur chaque thème, l'Agence nomme 2 lauréats, un au niveau national et un au niveau territorial.



« Notre volonté est de renforcer les dispositifs existants de l'Agence et d'intégrer de nouveaux axes de travail essentiels. Nous avons consolidé notre travail de concertation, tant au niveau national que territorial, afin de créer davantage de synergies et de complémentarité entre les actions menées par les différents acteurs du sport. Notre objectif : être collectivement plus efficace et plus efficient et permettre au plus grand nombre mais surtout aux publics les plus éloignés de la pratique sportive de pouvoir se mettre au sport. »

AGATHE BARBIEUX

Directrice du Développement des Pratiques

5 ans au service des équipements sportifs

Le développement des équipements sportifs et leur accessibilité pour le plus grand nombre constitue une mission capitale pour l'Agence. Les équipes travaillent chaque jour à la gestion de dispositifs de financement d'équipements sportifs destinés aux collectivités territoriales et autres organismes publics ainsi qu'aux associations à vocation sportive.

L'Agence soutient le financement...

- **Des équipements structurants** (piscines, gymnases, salles spécialisées, etc.) ;
- **Des matériels lourds** (avions, bateaux, etc.) ;
- **Des équipements de proximité** (terrains de basket 3x3, plateaux multisports, etc.)

À travers trois axes d'action :

➤ Le Plan "5000 Terrains de Sport"

Annoncé par le Président de la République le 14 octobre 2021, le Plan « 5000 Terrains de Sport » a permis le financement de plus de 5 500 équipements sportifs de proximité. Une enveloppe initiale de 200 millions d'euros sur la période 2022-2023 a ainsi été mise en place pour ce plan, dont le déploiement a été confié à l'expertise de l'Agence nationale du Sport.

➤ Les subventions destinées aux équipements structurants et matériels lourds en territoires carencés

Ces subventions concernent les territoires les plus carencés et les publics les plus éloignés de l'activité sportive. L'accent est mis sur les quartiers prioritaires

de la politique de la ville (QPV), les zones de revitalisation rurale (ZRR), ou encore les communes appartenant à une intercommunalité ayant signé un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) qualifié de rural. Plusieurs enveloppes budgétaires sont également spécifiquement dédiées au développement d'équipements en faveur des personnes en situation de handicap et aux territoires d'Outre-Mer.

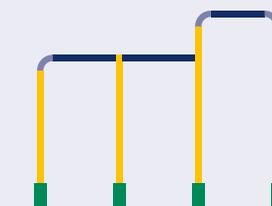
➤ Les subventions destinées aux équipements de haut-niveau et de haute performance

Ces actions visent à financer la construction, la rénovation, la mise en accessibilité, l'aménagement ou encore l'acquisition d'équipements sportifs permettant d'améliorer les conditions d'accueil et d'entraînement des athlètes se préparant aux JOP 2024.

CHIFFRES CLÉS 2019-2023

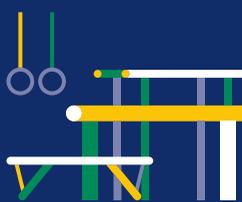
525 M€
ALLOUÉS AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS pour le développement des pratiques

195 M€
ATTRIBUÉS AU TITRE DU PLAN
5000 Terrains de Sport



53 M€
POUR LES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS haut-niveau et Haute Performance

246 ÉQUIPEMENTS FINANCÉS pour le haut-niveau / la Haute Performance


7 523
ÉQUIPEMENTS FINANCÉS pour le développement de la pratique

57 %
DE PROJETS en zones rurales carencées

245
PROJETS de mise en accessibilité en faveur des personnes en situation de handicap

Zoom sur

les équipements sportifs pour le développement des pratiques*

Le soutien aux équipements 2019 – 2023

2023
141 M€

dont 114 M€ de crédits régionalisés
1 958 projets financés représentant **3 538 équipements**

2019
46 M€

288 projets financés

2020
40 M€

dont 8 M€ de crédits régionalisés
315 projets financés

TOTAL
525 M€

4 954 projets financés représentant 7 523 équipements

2022
182 M€

dont 118 M€ de crédits régionalisés
1 552 projets représentant **2 541 équipements**

2021
116 M€

dont 60M€ de crédits régionalisés
841 projets financés



L'Agence nationale du Sport est au rendez-vous du développement du sport pour toutes et tous. L'Ufolep peut témoigner d'un marqueur important du travail de l'Agence, celui de la proximité. Sur tous les dossiers, l'Agence a su se mettre à la disposition de notre fédération pour l'accompagner, la soutenir en grande confiance et au bénéfice du déploiement de ses priorités fédérales et des politiques publiques. Je peux citer les équipements sportifs de proximité, l'aide à l'emploi sociosportif, à la transition numérique...Je souligne aussi le rapprochement effectué avec nos associations locales à travers la dynamique générée par notre Projet Sportif Fédéral et le soutien via l'Agence à leurs projets.»

ARNAUD JEAN
Président national de l'Ufolep



*hors HP

Le plan 5000 Terrains de Sport, une ambition concrétisée par l'Agence nationale du Sport

En octobre 2021, le Président de la République présente les contours du plan 5000 Terrains de Sport. Un plan ambitieux et inédit dont l'objectif est de construire 5 000 nouveaux terrains de sport de proximité sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin d'ici 2024. Porté par l'Agence nationale du Sport, ce plan marque un vrai changement d'échelle et de stratégie dans le financement des équipements sportifs et illustre l'action de l'Agence en matière de correction des inégalités sociales et territoriales.

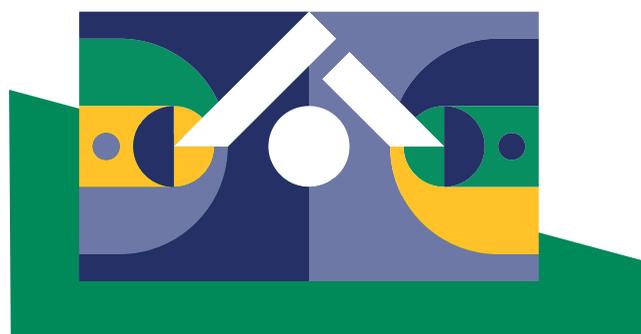
Un plan innovant d'abord de par son ampleur et son budget. Entre 2018 et 2020, seuls 450 équipements sportifs de proximité ont été financés pour un montant de près de 15 millions d'euros. Pour la période 2022-2023, c'est une enveloppe initiale de près de 200 millions d'euros qui a été confiée à l'Agence nationale du Sport, qui a pris en charge jusqu'à 100% des montants éligibles dans les territoires ultramarins et 80% dans l'hexagone. En 2022, plus de 2 200 équipements étaient déjà financés par l'Agence pour un montant total d'environ 86 M€. Pour l'année 2023, près de 3 300 équipements ont été financés pour 108,5 M€.

Au total, plus de 5 500 équipements ont été soutenus par l'Agence pour près de 195 M€.

Un plan innovant ensuite dans sa manière de comprendre les évolutions de la pratique sportive, devenue plus spontanée, plus urbaine, et qui place les usagers au cœur du dispositif.

Un plan innovant enfin pour son impact en termes d'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques et de réduction des inégalités territoriales.

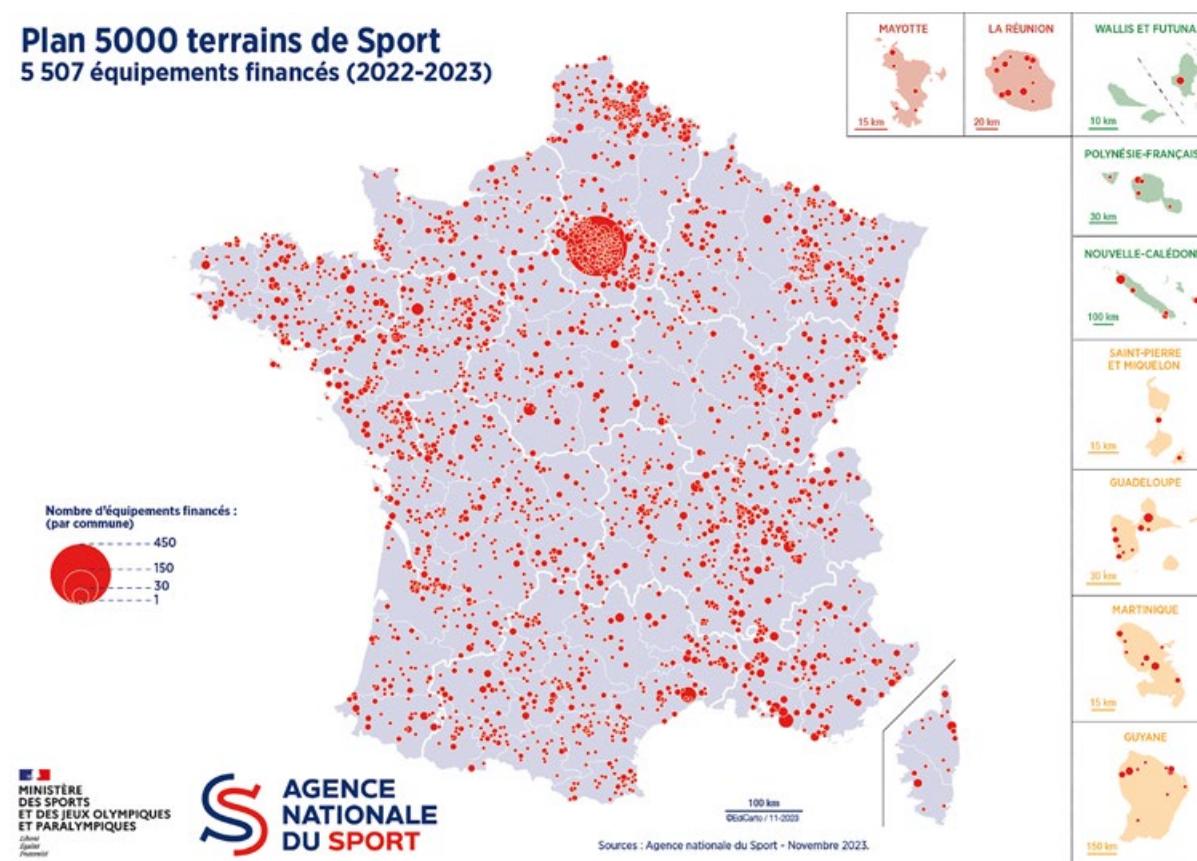
Initialement destiné aux territoires carencés urbains (quartiers prioritaires de la politique de la ville – QPV), aux territoires carencés ruraux et aux territoires ultramarins, l'Agence a élargi en 2023 le Plan 5000 Terrains de Sports à l'ensemble du territoire avec l'objectif de développer la pratique sportive auprès de 3 millions de pratiquants supplémentaires en 2024.



Avec 5 507 équipements sportifs soutenus dans le cadre du Plan 5000 Terrains de Sport, l'Agence avec l'appui précieux des services déconcentrés de l'État en charge du sport, a atteint et même dépassé l'objectif initial.



Plan 5000 terrains de Sport 5 507 équipements financés (2022-2023)



NOUVEAU PLAN "5000 Équipements Génération 2024"

300 M€
DE BUDGET 2024 - 2026

Le Plan "5000 Équipements sportifs - Génération 2024", annoncé par le Président de la République le 5 septembre 2023 s'inscrit dans la continuité du Plan 5000 Terrains de Sport (2022-2023), ainsi que dans le prolongement des politiques publiques destinées à renforcer le lien avec le milieu scolaire : 2h de sport au collège et 30 minutes d'Activité Physique (APQ) à l'école. L'Agence nationale du Sport est chargée de son déploiement sur tout le territoire.

Ce plan bénéficie d'un montant global de 300 M€ sur 3 ans, afin de soutenir la création, la rénovation ou l'aménagement de :

- 3 000 équipements sportifs de proximité ;
- 1 500 cours d'écoles actives (design) et sportives (petits équipements sportifs, agrès, etc.) ;
- 500 équipements structurants.



POUR PLUS D'INFORMATIONS
Scannez le QR code

BUDGET INITIAL 2024

97,5 M€

✓
48 M€
pour + de 1 000 équipements de proximité

✓
10 M€
pour + de 500 cours d'école actives et sportives

✓
39,5 M€
pour + de 150 équipements structurants

En complément, **27,1 M€** seront engagés pour soutenir les équipements structurants nationaux, notamment en outre-mer ainsi que la mise en accessibilité des équipements sportifs.

Déploiement du Plan France Relance pour le sport

L'Agence nationale du Sport est au cœur du Plan de relance gouvernemental en matière de rénovation énergétique et de modernisation des équipements sportifs.

Dans une société où les enjeux climatiques du XXI^{ème} siècle prennent toujours plus de place dans les préoccupations des citoyens, le gouvernement s'est légitimement interrogé sur la façon dont son **ambition pour le sport français pouvait être adaptée à une gestion plus durable pour l'environnement.**

Le Plan de relance en matière de rénovation énergétique et de modernisation des équipements sportifs vise ainsi à soutenir le secteur de l'économie du sport et de la construction mais également à transformer le parc des équipements sportifs français.



Le succès du Plan, mis en œuvre par l'Agence, a mené à sa reconduction pour la période 2022-2023. Il a permis le financement de 305 projets de rénovation énergétique d'équipements structurants pour 100 M€ entre 2021 et 2023.

Les travaux énergétiques financés doivent permettre d'économiser au moins 30 % d'énergie (50 % en moyenne pour l'ensemble des projets financés) par rapport à la consommation initiale de l'équipement et concernent principalement la modernisation de l'éclairage ou des systèmes de chauffage, ainsi que des rénovations plus lourdes telles que des travaux d'isolation du bâti ou l'installation de sources d'énergies renouvelables.





 **CHIFFRES
CLÉS**


100 M€
DÉDIÉS AU FINANCEMENT
de la rénovation énergétique
et modernisation des équipements
sportifs

305
PROJETS DE RÉNOVATIONS
ÉNERGÉTIQUE FINANCÉS



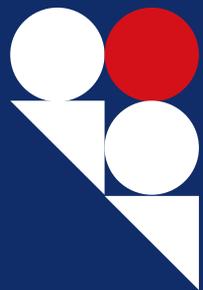
OBJECTIF



30%
DE RÉDUCTION
DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE



© Philippe Millereau



ASSOCIER L'INNOVATION ET LES PARTENAIRES À LA RÉUSSITE SPORTIVE DE LA FRANCE

- > Gagner du terrain, une initiative en association avec FDJ et Paris 2024 **p.55**

- > Team Go Girls, faire bouger les filles avec Nike **p.56**

- > Solution Sport Entreprise : promouvoir et développer l'activité physique et sportive en milieu professionnel avec le MEDEF **p.58**

- > Une convention technologique entre Airbus et l'Agence nationale du Sport au service de la performance **p.59**



Gagner du terrain, une initiative en en association avec FDJ et Paris 2024

Ces acteurs de premier plan du sport en France ont souhaité entrer ensemble sur le terrain à l'occasion de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Gagner du terrain est un dispositif à l'initiative de Française des Jeux porté en association avec l'Agence nationale du Sport et Paris 2024.

Lancé en 2021, "Gagner du terrain" soutient l'installation de zones d'échauffements en libre accès, en complément d'équipements de proximité déjà financés par l'Agence, afin de promouvoir et développer la pratique sportive auprès des citoyens.

Le dispositif s'adresse aux communes soutenues par l'Agence pour un équipement de proximité en 2022 et 2023, et comptant au moins un point de vente FDJ sur leur territoire.

Il permet la constitution d'une zone d'échauffement composée de 6 modules :

- > Une arche active d'entrée ;
- > Un podium ;
- > Un panneau d'information ;
- > Le marquage au sol d'une piste d'athlétisme ;
- > Un chronomètre solaire ;
- > Un vélo chargeur classique ou semi-allongé.

32 lauréats ont été financés sur les 3 premières années de l'appel à projet.

Pour 2024, le dispositif "Gagner du terrain" dispose d'une enveloppe de 700 000 €. Cette année, l'objectif est d'atteindre une cinquantaine de communes qui seront ainsi dotées de ces aménagements, s'inscrivant dans la dynamique d'héritage impulsée par les Jeux de Paris 2024.

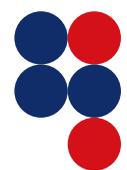
© Marie Lopez-Vivanco



Acteur historique du sport français depuis quarante ans, FDJ participe au budget de l'Agence nationale du Sport : une partie des mises des joueurs lui est reversée pour contribuer au financement d'équipements de sport. Une belle opportunité de soutenir l'Agence nationale du Sport sur des dispositifs inédits tels que "Gagner du Terrain" pour faire gagner la pratique sportive pour tous. Et voir la France gagner ! »

STÉPHANE PALLEZ

Présidente Directrice Générale - Française des Jeux



Team Go Girls, faire bouger les filles avec Nike

En France, 8 % des filles de moins de 14 ans sont licenciées dans une fédération sportive. Un chiffre bien trop faible alors que l'OMS recommande aux jeunes de pratiquer au moins 60 minutes d'activité physique par jour.

En 2023, et dans la continuité de son projet global, l'Agence nationale du Sport s'est associée à Nike pour mener à bien une mission précise : développer la pratique sportive de 3 000 jeunes filles âgées de 7 à 14 ans. Pierre angulaire de la stratégie de l'Agence pour faire émerger la France sportive de demain, le programme Team Go Girls est l'un des plus importants challenges de l'Agence pour l'année 2023-2024.

Lancée en mai 2023, l'aventure Team Go Girls a rassemblé en un an plus de 1 200 jeunes filles de Pantin et Paris XIX^e autour de nombreux défis et activités sportives.

A Pantin, 20 % des filles de 7 à 14 ans font partie de la Team Go Girls !



Nike croit au pouvoir du sport et investit dans la nouvelle génération, notamment les filles, pour leur donner accès à la pratique sportive et les aider à s'épanouir pleinement. Depuis 2023, nous menons avec l'Agence nationale du Sport le projet pilote Team Go Girls en leur proposant de découvrir et pratiquer le sport au cours d'expériences plus inclusives et positives. Nous avons recruté 1 200 jeunes filles de Pantin et du XIX^{ème} arrondissement et développé avec elles des outils inédits. »

FRANCESCA ROSSI

Vice-Présidente / Manager Générale Nike France

Un projet structuré en 4 grandes étapes :

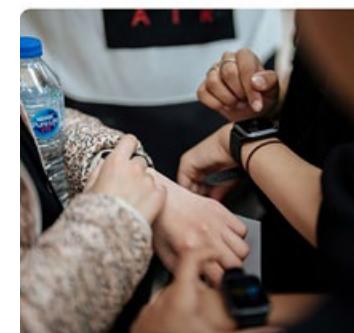
- Définir un panel cible de jeunes filles habitant principalement les territoires prioritaires du Grand Paris, afin de mieux identifier leurs attentes et les raisons de leur faible engagement sportif ;
- Déployer auprès des jeunes filles volontaires et de leurs familles un programme d'activités ludiques et d'activations sportives facilité par la remise d'une montre connectée et la création d'une application pour les inciter à bouger plus au quotidien et leur transmettre le goût du sport ;
- Mesurer l'efficacité de la démarche et la progression de l'engagement de ces jeunes filles ;
- Dresser le bilan de cette expérimentation d'envergure et en extraire un guide à destination des collectivités territoriales désireuses de développer la pratique sportive des jeunes, et en particulier celle des jeunes filles.



À l'époque, et encore aujourd'hui, sport ne rimait pas forcément avec féminité. Team Go Girls représente pour moi le programme de rêve auquel j'aurais aimé pouvoir participer plus jeune. »

DIANDRA TCHATCHOUANG

Cheffe de projet Team Go Girls



Solution Sport Entreprise : promouvoir et développer l'activité physique et sportive en milieu professionnel avec le MEDEF



Contexte et constat :

La lutte contre la sédentarité est un enjeu de santé publique qui doit passer par une mobilisation des employeurs : or, seuls 13 % des dirigeants d'entreprises déclarent avoir mis en place des aménagements en faveur de la pratique sportive.

Selon l'ONAPS le coût social de l'inactivité physique est estimé à 140 milliards d'euros par an :

- 77 % de temps passé assis sur une journée de travail pour les salariés du secteur tertiaire contre 18 % du temps debout et 5% en mouvement ;
- 95 % de la population française adulte est exposée à un risque de la détérioration de la santé par manque d'activité physique.

Les principaux freins :

- > Manque de locaux adaptés, d'informations, de solutions d'accompagnement administratives ;
- > Contraintes juridiques et financières ;
- > Absence de ressources humaines.

La plateforme Solution Sport Entreprise répond à ces besoins :

Solution Sport Entreprise est un site d'information public lancé en janvier 2023 par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le MEDEF et l'Agence nationale du Sport, pour encourager l'activité physique dans les entreprises, les associations et les administrations.

Il s'agit d'une plateforme portée par la Commission des Développements Économiques et des Financements de l'Agence, qui veille à son suivi et son évolution. Elle vise à mettre en relation les employeurs (entreprises, administrations, collectivités) avec des acteurs/prestataires d'offres d'activités physiques (associations sportives, structures commerciales, coachs...).

Chiffres du développement d'une activité physique (APS) en milieu professionnel :

- > 25 % d'absentéisme en moins ;
- > 30 à 40% d'arrêts maladie en moins ;
- > + 8 % productivité ;
- > 7 à 9 % d'économie sur les frais de santé des collaborateurs.

83 % des français sont intéressés par le sport en milieu professionnel et une majorité d'employeurs est consciente des bénéfices.

Une convention technologique entre Airbus et l'Agence nationale du Sport au service de la performance

Parce que sport de haut niveau, technologie et innovation s'accordent, l'Agence nationale du Sport s'est tournée vers le constructeur aéronautique Airbus afin d'accompagner les fédérations paralympiques.



> L'OBJECTIF ?

Mettre l'expertise technologique d'Airbus au profit de l'amélioration des performances des para-athlètes en vue des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

À la suite d'une étude de faisabilité, les ingénieurs d'Airbus et le pôle Haute Performance de l'Agence nationale du Sport ont isolé plusieurs solutions à développer et ont ainsi lancé la réalisation de prototypes.

19 projets ont été retenus et sont aujourd'hui en cours de création. Les ingénieurs travaillent notamment sur le gain de poids en introduisant des matériaux composites dans la fabrication des équipements, la simplification et l'optimisation des systèmes mécaniques, ou encore l'intégration d'interfaces réglables pour l'optimisation de la position de l'athlète sur sa machine.

Ces projets, particulièrement innovants et soutenus par l'Agence nationale du Sport concernent à ce jour 5 fédérations : handisport, aviron, tir, triathlon, badminton.



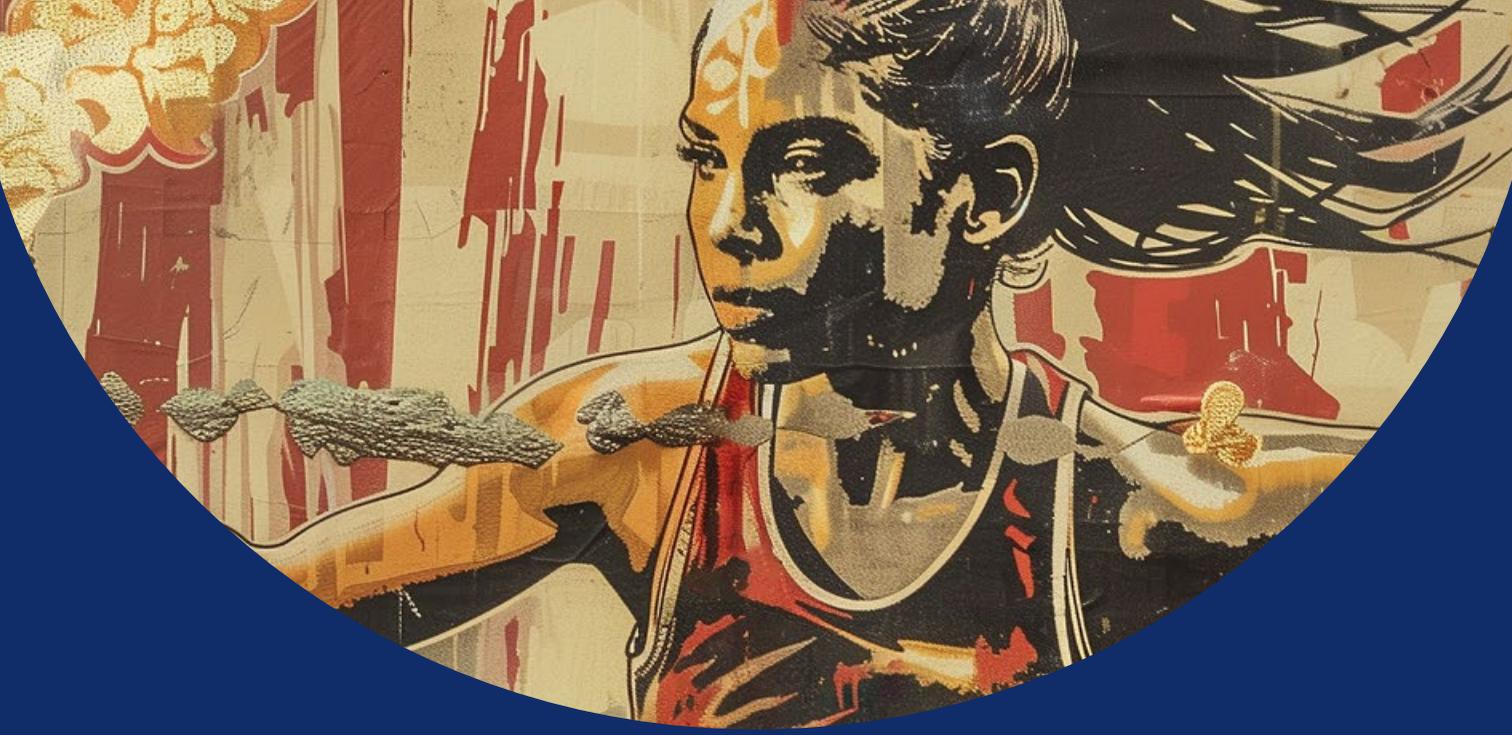
Airbus et l'Agence nationale du Sport partagent les mêmes valeurs d'innovation, d'esprit d'équipe, de dépassement de soi et d'excellence. Chez Airbus, la diversité et l'inclusion font partie de notre ADN et nous sommes fiers de mettre nos technologies au service des para-athlètes français pour les Jeux de Paris 2024. Ces athlètes nous inspirent et nous poussent à innover pour leur permettre d'aller plus vite, plus haut, et d'être plus forts – ensemble. »

SABINE KLAUKE

Chief Technical Officer - Airbus



POUR PLUS D'INFORMATIONS
Scannez le QR code



EN ROUTE VERS 2024

- 3 questions à Frédéric Sanaur p.61
- L'Agence nationale du Sport et la Grande Cause Nationale p.64
- L'équipe de France des 30 minutes d'activité physique p.66

Impact 2024, le soutien aux acteurs socio-sportifs p.67

3 QUESTIONS à Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence nationale du Sport



Q.1 Quel est le rôle de l'Agence nationale du Sport dans la préparation de la France pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ?

➤ **Frédéric Sanaur :** L'Agence joue un rôle pivot dans la préparation des Jeux de Paris 2024. Nous voulons que chaque athlète français entre sur le terrain en 2024 en ayant bénéficié du meilleur soutien possible, qu'il s'agisse de financements, d'installations d'entraînement de pointe ou d'un accompagnement personnel et professionnel. Depuis 2019, avec l'engagement inédit du gouvernement, l'Agence a investi près de 380 millions d'euros dans le soutien aux athlètes, aux entraîneurs et aux fédérations afin de répondre au mieux à tous leurs besoins. Aujourd'hui, plus de 2 000 athlètes de haut niveau répartis sur tout le territoire bénéficient d'un accompagnement singulier, dans le cadre du programme Ambition Bleue et du dispositif Gagner en France.



L'Agence a investi près de 380 millions d'euros dans le soutien aux athlètes, aux entraîneurs et aux fédérations afin de répondre au mieux à tous leurs besoins. »



© Grégory Picout

Q.2 Le projet de Maison de la Performance récemment présenté est au cœur des solutions construites pour aider nos sportifs à réussir les Jeux. Pouvez-vous nous en parler ?

➤ **Frédéric Sanaur :** La Maison de la Performance est au cœur de notre stratégie pour Paris 2024. C'est un projet ambitieux qui vise à fournir un environnement optimal pour nos athlètes, en leur offrant accès à des espaces d'entraînement complémentaires, une salle de musculation, un espace de récupération, un espace médical ou des salles de débriefing pour accueillir les échanges entre les sportifs et leur encadrement technique. Installée dans un lycée de Saint-Ouen entièrement rénové par la région Île-de-France, la Maison de la Performance s'inscrit pleinement dans la volonté de l'Agence de faire perdurer l'héritage des Jeux après l'événement dans tous les territoires.

Q.3 Justement, quels sont vos espoirs et vos ambitions pour l'héritage des Jeux de Paris 2024 ?

➤ **Frédéric Sanaur :** Notre ambition va au-delà du succès des athlètes français pendant les Jeux. Nous aspirons à ce que Paris 2024 soit un catalyseur pour changer la place du sport dans notre société. Le budget historique pour 2024 adopté lors du dernier conseil d'administration de l'Agence, d'un total de 461 millions d'euros dont 198 M€ déployés pour le Développement des Pratiques (+18 M€ par rapport

à 2023 hors soutien aux équipements sportifs,) et le nouveau Plan « 5000 Équipements – Génération 2024 », reflète l'engagement et la volonté de l'Agence nationale du Sport, mais aussi du gouvernement, de renforcer la place du sport en France de manière pérenne. En 2024, la promotion de l'activité physique et sportive a été déclarée Grande Cause Nationale (GCN) et l'Agence assure la gestion de ce fonds inédit de près de 5,5 millions d'euros pour déployer l'ensemble des actions et financer des projets labellisés GCN2024.

Nous voulons contribuer à laisser un héritage d'installations sportives de qualité, d'un mouvement sportif renforcé, d'une population plus active et surtout d'une pratique sportive accessible à tous. Paris 2024 n'est pas seulement un événement mondial unique, c'est aussi tremplin pour l'avenir du sport français.



Nous aspirons à ce que Paris 2024 soit un catalyseur pour changer la place du sport dans notre société. »



Grâce à l'Agence nationale du Sport, le sport à Grigny c'est bien plus que du sport !

Améliorer les conditions d'exercice du sport et en ouvrir l'accès au plus grand nombre, c'est faire prévaloir ses valeurs éducatives, préserver la santé des habitants et participer à leur bien-être !

Depuis 2020, la Ville de Grigny prépare l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 avec l'Agence nationale du Sport en tant que territoire démonstrateur. L'accompagnement de l'Agence sur la rénovation de nos équipements sportifs et l'emploi sportif local est en adéquation avec la dynamique sportive de notre territoire, sa performance sociale et la mise en place du Pass'Sport qui permet à toutes et tous la pratique sportive.

Le sport devient à la fois un outil d'insertion professionnelle, d'inclusion et une deuxième école de la vie pour les publics scolaires. Grâce à l'Agence nationale du Sport, à Grigny, le sport c'est bien plus que du sport ! »

PHILIPPE RIO
Maire de Grigny

L'Agence nationale du Sport et la Grande Cause Nationale

Le rôle de l'Agence au sein de la Grande Cause Nationale

La promotion de l'activité physique et sportive a été décrétée « Grande Cause Nationale 2024 (GCN2024) » pour, d'une part profiter des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour mettre le sport et ses bienfaits au cœur de la société, et, d'autre part, répondre à une urgence sanitaire et adopter des modes de vie moins sédentaires, plus actifs, a fortiori dans un contexte d'addiction toujours plus forte aux écrans.

L'Agence nationale du Sport accompagne le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques dans le déploiement de la GCN2024 à travers la gestion d'un fonds dédié.

Au niveau territorial

Une enveloppe de 1,5M€ permettra ainsi de financer un « projet phare » par région qui sera identifié par les conférences régionales du sport et qui sera labellisé GCN2024.

Ce projet phare fera l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Orientation et de Financement (CPOF) conclu au sein des conférences des financeurs du sport.

GRANDE CAUSE NATIONALE
30' UGE!
CHAQUE JOUR

Les projets phares devront répondre à un ou plusieurs objectifs poursuivis par la GCN2024, à savoir :

- Mettre le sport au cœur des politiques publiques, de l'interministérialité et du pacte républicain :
 - Agir pour la jeunesse avec le sport au cœur d'un projet éducatif ;
 - Agir pour la santé et le bien-être de tous grâce au sport ;
 - Agir pour faire du sport un vecteur d'inclusion et d'insertion ;
 - Continuer à fortifier le modèle sportif français pour libérer le sport de ses maux et améliorer sa contribution à la réponse aux grands défis contemporains.
- Mobiliser les acteurs du sport et toutes les forces vives du pays pour valoriser la place du sport en France ;
- Inciter les Français à faire davantage d'activité physique et sportive.

Au niveau national

Une enveloppe prévisionnelle de 3,5 M€ mobilisant des financements publics et privés sera dédiée à des projets structurants visant à :

- Promouvoir les 30' d'activité physique et sportive par jour ;
- S'adresser aux publics éloignés de la pratique sportive ;
- Favoriser l'accès au sport pour tous ;
- Lier le sport et la culture ;
- Activer le rôle sociétal du sport.

Le dispositif Impact 2024, qui a pour ambition de soutenir et de renforcer le rôle social du sport, verra également son enveloppe abondée à hauteur de 0,5 M€.



POUR PLUS D'INFORMATIONS
Scannez le QR code

Zoom sur...

L'appel à projets Fresques Sportives

Pour répondre au souhait du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques d'associer le sport à la culture, l'Agence nationale du Sport, en collaboration avec l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport (ANDES), le réseau Sport des Collectivités locales en France et Paris 2024, lance jusqu'au 8 septembre 2024 l'appel à projets « Fresques Sportives » pour soutenir la création de « Fresques Sportives » avec une priorité donnée à la visibilité de l'œuvre dans l'espace public, à la vocation pédagogique et à la mise en valeur des artistes locaux.



L'équipe de France des 30' d'activité physique



A lors que l'OMS classe la France 119^{ème} sur 146 pays testés sur les niveaux d'activité physique de leur jeunesse, **le développement d'une activité physique quotidienne chez les écoliers français** devient la priorité des feuilles de route du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et s'inscrit dans la construction d'une Nation sportive.

Dans ce sens, l'Agence nationale du Sport agit avec Paris 2024 pour inciter les enfants à "bouger plus pour mieux apprendre". L'objectif de ce programme est d'instaurer dans les habitudes 30 minutes d'activité physique par jour, en complément des cours d'EPS et de leur faire partager les valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme. Les "30'APQ" sont en cours de généralisation depuis la rentrée 2022-2023 grâce à l'engagement quotidien des professeurs de 36 250 écoles sur le territoire.

L'Agence prend part à cette initiative depuis son lancement en distribuant aux écoles des kits composés de petits matériels sportifs polyvalents et adaptés à une utilisation dans l'environnement scolaire.

CHIFFRES CLÉS

+17 000
KITS SPORTIFS
distribués de novembre 2021 à juin 2023

OBJECTIF 100%
DES ÉCOLES
dotées d'un kit sportif en 2024

Impact 2024, le soutien aux acteurs socio-sportifs

En partenariat avec le fonds de dotation Paris 2024, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF), rejoints sur les éditions suivantes par la Ville de Paris, la Ville de Marseille, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, FDJ, la Métropole du Grand Paris et France Travail, l'Agence mène depuis 2020 l'appel à projets national Impact 2024, destiné aux acteurs du mouvement sportif, aux associations et aux collectivités locales et territoriales.

Ce dispositif accompagne les projets d'intérêt général qui utilisent le sport et l'activité physique comme outil d'impact social.

5 thématiques sont identifiées :

- Le sport pour la santé et le bien-être ;
- Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité ;
- Le sport pour l'éducation et la citoyenneté ;
- Le sport pour le développement durable ;
- Le sport au service de l'emploi et de l'insertion professionnelle.



Lauréat Impact 2024 dans la catégorie "inclusion, solidarité et égalité" pour leur projet In Games (diminutif de Inclusive Games), l'association Big Bang Ballers France promeut le vivre-ensemble et l'inclusion concrète et durable des personnes marginalisées de la pratique sportive (et de la société) depuis 2010.

Impact 2024 en chiffres

800
ACTEURS DU MOUVEMENT SPORTIF MOBILISÉS

16 M€
DISTRIBUÉS

850
PROJETS LAURÉATS

S Nos collaborateurs

PRÉSIDENT



Michel CADOT
Président

DIRECTION GÉNÉRALE



Frédéric SANNAUR
Directeur Général



Claude ONESTA
Manager Général
Haute Performance



Marie-Line ARNAUD
Directrice Générale
Adjointe Chargée des
Ressources et Affaires
Générales



Agathe BARBIEUX
Directrice du
Développement
des Pratiques



André JAFFORY
Directeur de la
Communication et
des Partenariats



Nathalie de PUISSEGUR
Agent Comptable
Cheffe du Service Financier



Valérie SAPLANA
Cheffe du Service des
Équipements Sportifs



Anne-Lise TITON
Conseillère en charge
des territoires



Benoît ZEDET
Responsable des
Systèmes d'information

PÔLE COMMUNICATION



Valentine LACAZE
Chargée de Développement
"Sport en milieu
professionnel"



Eliott STAMBOUL
Chargé de
Communication



Diandra TCHATCHOUANG
Cheffe de Projet



Marie-Elise GOZARD
Assistante
de Direction



Catherine OCHSNER
Assistante de
Direction

ASSISTANTES DE DIRECTION

HAUTE PERFORMANCE



Claude ONESTA
Manager Général
Haute
Performance



Arnaud LITOU
Manager
Performance
Paralympique



Yann CUCHERAT
Manager de la
Préparation
des Jeux - Gagner
en France



**Maud EHRlich -
COUTURIER**
Assistante
Administrative



Pauline LAMBERTINI
Responsable
Presse et
Communication



Clémence ZOKOU
Chargée
de mission
outils
digitaux



Timothé CHAMILLARD
Apprenti - assistant
Coordination
Administrative
et Financière



Zoé MIGUET
Apprentie -
assistante
Gagner en France



Daryne NOEMI
Apprentie - Assistante
administrative Haute
Performance



Benjamin BAELE
Conseiller



Caroline GRANDCLEMANT
Conseillère
Paralympisme



Philippine LAMOUREUX
Cheffe de projet
"Vis'OR"



Alexis REGENT
Chargé
de Mission



Monique AMIAUD
Conseillère
Experte



Laurent BEZEAU
Conseiller
Expert



Corinne CALLON
Conseillère
Experte



Stéphane CARISTAN
Conseiller
Expert



François LE CASTREC
Conseiller Expert



Ludovic DIDIER
Conseiller
Expert



Benoît DUPIN
Conseiller
Expert



Lionel GONDRAN
Conseiller
Expert



Philippe GRAILLE
Conseiller
Expert



Katia KRIER
Conseillère
Experte



Jean-Pierre GUYOMARCH
Conseiller Expert



Cédric LEROY
Conseiller
Expert



Patrice MENON
Conseiller Expert



Maguy NESTORENTONAN
Conseillère Experte



Odile PELLEGRINO
Conseillère
Experte



Jean-Christophe PERAUD
Conseiller Expert



Benoît SCHULLER
Conseiller
Expert



Eva SERRANO
Conseillère
Experte



Eric SRECKI
Conseiller
Expert



Yannick SZCZEPANIAK
Conseiller
Expert

RESSOURCES ET AFFAIRES GÉNÉRALES



Marie-Line ARNAUD
Directrice
Générale
Adjointe
Chargée des
Ressources
et Affaires
Générales



Isabelle BEATO
Responsable
Affaires Générales
Assistante de Prévention



Selim CHIHI
Responsable
Juridique



Franck LAUDILLAY
Responsable
Ressources
Humaines



Flore-Hélène MORAND
Responsable suivi des
affaires Budgétaires et
Financières



Benoît ZEDET
Responsable
Systèmes
d'information



Mélodie FACELINA
Assistante Ressources
Humaines et Affaires
Générales



Pascal MOUILA
Chargé de suivi
Budgétaire



Clara PLANCHER
Chargée de mission
Maîtrise des risques



Thomas BALTUS
Apprenti - assistant
Systèmes
d'information



Fares ISMAIL
Apprenti - assistant
Systèmes
d'information

SERVICE FINANCIER ET ACENCE COMPTABLE



Nathalie de PUISSEGUR
Agent Comptable
Cheffe du Service Financier



Sekou SONKO
Adjoint de
l'Agent
Comptable



Alexandre BASSUEL
Responsable Comptabilité
des subventions
d'équipements



Jean-Pascal BRODA
Chargé de
gestion
financière



Hakim MEZAHM
Assistant
Comptable



Yoann PELLETIER
Responsable de la
Comptabilité
Générale

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES



Agathe BARBIEUX
Directrice du
Développement
des Pratiques



Aude AMADOU
Cheffe de Projet Grande
Cause Nationale 2024



Pauline AUGÉ
Conseillère
Développement



Arnaud BARBAZANGE
Conseiller
Développement



Frédérique CHIKITOU
Conseillère
Développement



Célia LE NENAN
Conseillère
Développement



Sadj-Solena PACQUIT
Assistante
Administrative



Virginie LAMOTTE
Conseillère Développement
Parasports



Yacine MEDJAHED
Conseiller
Développement



Audrey LE SCOUR
Chargée de Mission



Céline TISSIER
Gestionnaire
Administrative



Julien SAN JUAN
Apprenti - assistant
Développement

DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ET TERRITORIAL

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Valérie SAPLANA
Cheffe du
Service
Équipements
Sportifs



Lucas de CONTI
Chargé de Mission
Équipements
Sportifs



Frédéric FOLSCHIED
Conseiller
Équipements
Sportifs



Marie GARNIER
Conseillère
Équipements
Sportifs



Guillaume SCHWAB
Conseiller
Équipements
Sportifs



Valentin SEICHPINE
Chargé de
Mission
Équipements
Sportifs



Audrey GOMES
Apprentie -
assistante
Équipements
Sportifs





**DÉCOUVREZ LE SITE
DE L'AGENCE
NATIONALE DU SPORT**
avec le QR code

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX